- (11) Les mémoires de quelques-uns de ces hommes de loi révèlent que le travail à accomplir n'avait pas un caractère strictement juridique et consistait dans une certaine mesure à faire antichambre. En effet, le versement à l'étude du sénateur Haydon d'une somme de \$50,000 à titre d'honoraires était subordonné à la condition de faire approuver les plans de la Beauharnois Light, Heat and Power Company.
- (12) M. Sweezey fut aussi, de concert avec M. Griffith et au moins deux autres directeurs anonymes, l'instrument par lequel environ \$300,000 des fonds de la société furent employés illégalement, comme il l'affirme, pour des fins électorales. Cela vient sûrement à l'encontre de l'objet pour lequel cet argent a été emprunté du public par l'émission et la vente des obligations de la société.
- (13) Votre Comité estime que M. Henry, en qualité de gérant général, et M. H. B. Griffith, en qualité de secrétaire trésorier et directeur de la Beauharnois Light, Heat and Power Company et de ses filiales, sont impliqués dans ce mauvais emploi des fonds de la société. Il sera question, dans un paragraphe distinct, des autres activités de M. Sweezey relativement aux fonds électoraux.
- (14) Il ressort du témoignage du sénateur McDougald que M. Sweezey et lui-même ont conclu un accord aux termes duquel M. Henry devait s'allier à la compagnie Beauharnois, et la question a été discutée avant la mort de M. Graham Bell, alors sous-ministre, survenue le 13 janvier 1929. Il est donc clair que M. Sweezey doit avoir libéré M. Henry des obligations de cet accord et qu'il a accepté que celui-ci entrât au ministère des Chemins de fer et Canaux alors qu'il savait que M. Henry avait pris ses dispositions pour entrer au service de la Beauharnois et que ce même M. Henry, en qualité d'associé du sénateur McDougald, avait acquis un intérêt important dans le Beauharnois Power Syndicate.

## 13. Caisse électorale

- (1) M. R. O. Sweezey a avoué dans son témoignage avoir versé les contributions suivantes:
- (2) Des contributions électorales s'élevant à \$864,000 et comprenant la somme de \$125,000 payée à John Aird, fils. Il en sera question plus loin. Sur ce total, environ \$300,000 provient de la caisse de la compagnie, et le reste a été prélevé par M. Sweezey lui-même et provient probablement, en partie du moins, des bénéfices importants qu'a permis de réaliser la vente de l'actif du syndicat à la Beauharnois Power Corporation. C'est donc à dire qu'il provenait directement des deniers empruntés au moyen de la vente des obligations de la compagnie. M. Sweezey affirme (page \$21 des témoignages) avoir versé à la caisse électorale' quelque chose comme \$600,000 à \$700,000." Cette forte somme a été payée aux sénateurs Haydon et Raymond. A la page 822, M. Sweezey dit que les contributions à la caisse électorale du parti libéral forment un total de plus de \$700,000, y compris une somme d'environ \$100,000, selon M. Sweezey, et de \$120,000 selon M. Griffith, provenant de la caisse de la compagnie.
- (3) M. Sweezey n'a pu dire combien il leur a payé, mais il avoue avec M. Griffith que le parti libéral de la province de Québec devait avoir une part de l'argent versé au sénateur Raymond. M. Sweezey dit qu'il ignore combien est allé à la province de Québec ni ne précise-t-il le montant versé à chacun des deux sénateurs. Cependant, il se risque à dire que le sénateur Raymond doit avoir touché quelque chose comme \$200,000.
- (4) A la page 822, la question suivante est posée à M. Sweezey: "Puis vous avez parlé de contributions au parti conservateur. A combien s'élèvent ces contributions et à qui ont-elles été payées? Réponse: "C'étaient de faibles montants. Quelques-unes des contributions avaient pour objet d'aider de mes